

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. 11c 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

ABONNEMENTS:
L'abonnement est payable par six mois.
années 6 mois 3 mois
Valais et Suisse . . . 9.— 4.50 2.80
Etranger (envoi des 3 nu-
méros de la semaine . . . 17.— 9.— 6.20
Moyen par numéro . . . 20.— 12.— 7.—
— Abonnements par poste 30 cts en plus —

ANNONCES:
Canton Suisse Etranger
La ligne ou son espace . 3.15 0.80 0.40
Réclame 0.50
Pour renseignements et devis s'adresser à
"L'Administration du Journal" 81 w.

Logement à louer
S'adres. à M. Schalbetter,
Sion, Maison Francis Roten.

On demande à louer
à SION, un appartement de cinq
ou six pièces, si possible avec cave
et galetas.
S'adres. au bureau du Journal.

ON CHERCHE une Jeune fille
propre et active pour aider au mé-
nage et à la vigne. Bons traite-
ments et bon gage. S'adresser à
M. ALOIS BARBEY à Chexbres
(Vaud).

**On demande de suite 2 bons
jeunes domestiques**
de campagne, âgés de 18 à 25
ans, sachant traire et faucher.
Bon gage à jeune homme actif et
sérieux. S'adr. à ALBERT MAN-
GE, près la gare, BIERE.

A acheter
une bicyclette d'occasion.
Faire les offres au bureau du
journal.

LE SABOT „OMO“
Le soulier le plus pratique pour
écurie, fromagerie, jardin, cam-
pagne, buanderie, atelier, 10 fois
moins cher que le soulier cuir.
Demandez une paire contre
remboursement. Essayez, vous re-
viendrez.
36-37 38-41 43-48
4.20 4.50 4.70
Maison d'Expédition „OMO“
Herzogstrasse, 64 Berne

P. BIERI
Boucher
Carouge-Genève.
Rue des Allobroges 3. Tél. 74.62
Viande 1^{er} choix
expédition par colis postaux:
Grande baisse sur le bouilli.

Huile et graisse
A vendre huile noire et mi-flu-
ide, environ 2000 kg., par fûts
de 200 kgs.
Graisse consistante.
Prix très avantageux.
S'adresser à la Société d'Em-
boutissage, Fully

OCCASION
A vendre magnifiques
jumelles prismatiques
Zeiss
en bel état cuir brun, grossisse-
ment 6 et 8 fois. Prix d'avant-
guerre. — H. Moret, opti-
cien, Martigny.

Qu'aucun fumeur
ne manque l'occasion d'acheter
le
TABAC A FUMER
1^{re} qualité
coupe fine et mi-fine
1 livre fr. 2.90
10 livres fr. 27.—
Rabais aux revendeurs
Jusqu'à épuisement du stock,
un expédier contre rembourse-
ment. L. KLAY, à Brigue, com-
merce de cigares et tabacs.

A VENDRE
DU LARD FUME
mi-gras, des **PORCS DU**
PAYS, à frs. 9.40 le kg. contre
remboursement.
Se recommander Joh. GERBER
charcutier, LANGNAU, Berne.

F. WIRZ
Téléphone 363 — VEVEY — Téléphone 363
Appareilleur - Ferblantier - Couvreur
Installations sanitaires modernes.
Service d'eau chaude par l'électricité seule
ou combiné avec le potager ou autre
Chauffe-bain électrique
le meilleur marché, pas d'entretien
sans aucune surveillance, ni danger.
Fabrication suisse.

Viande de bœuf 1^{re} qualité
Bouilli à partir de fr. 2.20 le 1/2 kilo.
Rôti à partir de fr. 2.50 le 1/2 kilo.
Prix spéciaux pour hôtels, par quartiers
Saucisses de bœuf 4.50 le kg. — Saucissons pur porc
Envoi à partir de 2 kg.
Ernest Bovey boucher, av. de l'Université, Lausanne.

10% de rabais
sur tous les articles
AU MAGASIN Vve GUNTENSBERGER
Rue de la DentBlanche, Sion.

La Cidrerie du Freiamt à Muri (Argovie)
offre à prix modérés du
vin de fruits-cidre
boisson très agréable
de qualité excellente et réputée
EAU-DE-VIE de FRUITS garantie pure
Demandez le prix-courant

Fabrique: Téléphone 35 Magasin: Téléphone 105
FABRIQUE DE MEUBLES
REICHENBACH FRES
& Cie., SION
Amenagements complets en tous genres
pour Hôtels, Pensions et Particuliers
Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes

Gétaz, Romang & Ecoffey S.A.
Vevey, Lausanne, Montreux,
Genève.
Carreaux céramiques pour dallages
Faïence pour revêtements
Produits réfractaires et isolants
ETERNIT
Articles sanitaires pr. toilettes, bains, W.-C.
Exposition permanente à Vevey et Lausanne

Bicyclettes „ASTRAL“
Marque suisse déposée
GARANTIES une année sur bordereau. Cadre et jantes émail
noir avec jolis filets. Pneus Michelin ou Bergougnan. Roue libre
et frein Torpedo, frein avant, pédales munies de protège-semelles,
timbre, burette, clefs, nécessaire de réparation, une bouteille huile,
une pompe de cadre, garde-boues, sacoche et forte selle cuir.
HOMMES 260 frs. DAME 275 frs. GENRE MILITAIRE 275 frs.
Petit, moyen et grand cadres. Envoi contre remboursement.
V. Estoppey-Marti, Apples.

Jus de Fruits
J'offre jus de pommes et de poires, 1^{re} qualité, mélangé, clair,
à frs. 60.— l'hl. Jus de pommes clair, à frs. 52.— l'hl. Envoi de
la station de Hochdorf contre remboursement, en fûts, à partir de
60 lt. Au-dessous de 120 litres 1 cent. d'augmentation par litre.
EAU-DE-VIE DE FRUITS à partir de 40 litres.
Demandez prix-courants J. Ottiger, Distillerie, HOCH-
DORF.
Aux expositions de Cidres suisses, de Lucerne 1902, Baden
1907, Frauenfeld, 1911, Zurich, 1916. Diplômes de 1^{re} classe, les
plus hautes récompenses. Exposition nationale Suisse Berne 1914
MEDAILLE D'OR.

Fruits, Miels, Vins
du Pays et de l'Etranger
S. MEYTAÏN, SION
Rue de Conthey
Expédition par fûts depuis 50 lt.
Vente à l'emporter à partir de
2 litres. Prix modérés.
Achat de tout fruit au cours du jour

Chambre
meublée à louer
bien exposée, dans famille sans
enfants.
S'adresser au bureau du jour-
nal qui indiquera.

Viande bon marché
pour les fenaïsons
Rôti, sans os ni charge, k. fr. 4.20
Bouilli, avec os le kg. 3.—
Saucissons, le kg. 5.50
Salamis, le kg. 6.50
expédition à partir de 2 kg. la
Boucherie Chevaline
Centrale
Louve, 7. — LAUSANNE

AGENCE GÉNÉRALE D'AFFAIRES
O. Mariethod & Cie.
Ch. Post. 11c 239 SION Tf. 181

OFFICE de PLACEMENT
pr. le Canton et la Suisse
demande: employés de toute
branche, domestiques, etc. etc.

AGENCE D'ASSURANCES
conclut aux meilleures conditions
les assurances **vie, accident,**
incendie, bris de glaces,
**vol avec effraction, res-
ponsabilité civile, etc. etc.**

+ Dames +
Conseils discrets par case Dara
6303 GENEVE.

Boucherie Fred. SIEBER
CHANTEPOULET, 12 GENEVE TELEPHONE 942.
Expédie comme par le passé viande fraîche du pays, en colia
de 2 k. 500 à 5 kgs.
Bouilli à fr. 2.50 la livre
Rôti à fr. 3.— la livre
EXPEDITION SOIGNEE

Vin de fruits
de 1^{re} qualité
à prix réduits
Emmentalische Obstweingenssenschaft Ramsel
Demandez prix-courant s. v. p.

Fumeurs!
Réclamez dans les **magasins de tabac de**
toute la Suisse nos
délicieuses cigarettes **SATO**
Manufacturées avec des tabacs d'Orient de tout premier choix
PRIX: Fr. 1.—, 1.20, 1.30, 1.40, 1.50, 1.60, 1.70, 2.—
par 20 pièces
Société Anonyme des tabacs d'Orient
SATO, Genève.

4 Occasions BLOUSES

Blouse	lainette deuil, grand col	5 ⁹⁰
Blouse	mousseline blanche, grand col	5 ⁹⁰
Blouse	fleurettes encolure carrée	6 ⁹⁰
Blouse	batiste blanche, garnie poche	6 ⁹⁰
Blouse	crépon toutes teintes garnie grand col et cravate	8 ⁵⁰
Blouse	voile couleurs, jolie façon, riches des- sins	12 ⁵⁰ 13.90

GRANDS MAGASINS
AU LOUVRE
— AIGLE —

CARRELAGES ET REVETEMENTS
DEVIS SUR DEMANDE

DEVIS SUR DEMANDE
J. ROD - LAUSANNE
ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

LA CIDRERIE DE BOLLIGEN (Berne)
OFFRE
VIN DE FRUITS
de 1^{re} qualité au prix du jour
Demandez nouveaux prix-courant s. v. p.

MAISON POUR L'ENSEIGNEMENT MUSICAL
TOUT ce qu'il faut pour
ou qui concerne la
MUSIQUE
chez
FETISCH FRÈRES
S.A.
à LAUSANNE, NEUCHÂTEL et VEVEY
PIANOS — HARMONIUMS
INSTRUMENTS et ACCESSOIRES
CORDES préparées renommées.
ABONNEMENTS à la MUSIQUE
TOUTE la Littérature Musicale.
GRANDE LIBRAIRIE THEATRALE
GRAMOPHONES et DISQUES

LETTRE DE PARIS

L'ex-kaiser sera jugé à Londres

L'autre jour, M. Lloyd George, en déposant sur le bureau de la Chambre des Communes le traité de paix signé à Versailles, a déclaré qu'il avait été convenu entre les alliés que l'ex-kaiser et ses complices seraient jugés à Londres.

Cette déclaration a fait sensation.

En-dessus, la presse britannique a publié une série d'informations d'ailleurs contradictoires sur la procédure qui sera suivie; il a été dit tout d'abord que la peine de mort ne serait pas requise contre Guillaume de Hohenzollern, mais seulement contre ses complices; quelques jours après, cette information était démentie et le « Daily Chronicle » se disait en mesure d'annoncer au contraire que le tribunal qui jugera l'ex-kaiser sera absolument libre de lui infliger une peine quelconque jusques y compris la peine de mort.

Il a été dit que l'ex-empereur serait, pendant la durée de l'instruction et du procès, enfermé dans la célèbre Tour de Londres, information également démentie.

Il a été dit enfin, que les Etats-Unis n'avaient consenti à la mise en jugement du fatal souverain qu'autant que la seule peine prononcée contre lui serait celle du bannissement dans une île déserte comme jadis pour Napoléon.

Attendons, ne soyons pas impatients; nous serons renseignés en temps voulu.

Pour le moment, la question qui se pose est celle de savoir si la Hollande consentira à l'extradition de Guillaume. On sait que les lois de ce pays s'y opposent.

D'autre part, on dit que si l'Allemagne qui a signé l'engagement de le livrer pour qu'il soit jugé, exigeait son extradition, la Hollande ne s'y opposerait pas. La Hollande a donc deux lois en ce qui concerne la question d'extradition: une pour l'Allemagne et une contre les alliés.

Tout cela est obscur.

Un journal anglais affirmait que les puissances de l'Entente avaient conjointement demandé au gouvernement hollandais de livrer l'ex-kaiser et que le point de vue de ce gouvernement était le suivant: tout en protestant comme Etat souverain contre ce qu'il considère comme une infraction au droit d'asile, il ne s'estime pas en état de résister à la demande des puissances.

Mais M. Bonar Law, questionné à ce sujet, à la Chambre des Communes a déclaré qu'aucune démarche n'avait été tentée encore et qu'on avait seulement pris des mesures de précaution, sans doute pour que ni l'ex-kaiser, ni son fils le kronprinz ne se subtilisent au moment propice.

Comme on le voit, les informations les moins fondées circulent; il ne faut y attacher aucune importance réelle.

L'Allemagne est curieuse à observer en ce moment. Ce peuple qui se dit démocrate et même socialiste est navré d'avoir à livrer son dieu, son kaiser; les gouvernants qui ont signé cette « honte » sont vilipendés et menacés par toute la presse, et les officiers organisent l'insubordination et même la révolte.

Et puis, quantité de hauts personnages s'offrent en victimes expiatoires, comme jadis les bourgeois de Calais, pour que l'Entente épargne le potentat qui a si peu épargné son peuple et celui des autres nations.

L'ex-chancelier de Bethmann-Hollweg s'est mis sur les rangs; les cinq fils de Guillaume aussi, sauf bien entendu le kronprinz qui seul pourrait peut-être se substituer à bon escient à son père qu'il paraît avoir conduit par le bout du nez.

Il y a enfin la manifestation du vieux maréchal von Hindenbourg qui, dans une lettre fort digne adressée au maréchal Foch, le prie d'insister auprès de l'Entente pour qu'il soit jugé à la place de son empereur et roi. De la part de ce fidèle serviteur du kaiser, qui a été aussi barbare et sanguinaire que les autres, mais qui n'en fut pas moins un guerrier de grande valeur, un tel geste est certainement émouvant et chevaleresque.

Si le kaiser était courageux, il devrait s'offrir lui-même, plutôt que de laisser ses jeunes fils, qui n'ont été pour rien dans la guerre, le couvrir de leur corps; après avoir accumulé tant de responsabilité sur sa tête, il devrait avoir au moins la noblesse d'accomplir un geste de soldat. Il se tait; que les autres aillent encore à la mort à sa place. J. S.

SUISSE

Un crime

On mande d'Yverdon.

M. Farhny, 59 ans, agriculteur à Vugelles la Mothe, qui, quelques instants auparavant, avait tiré les oreilles à un jeune maraudeur de cerises, a été trouvé sans connaissance, la tête percée d'un coup de croc. Il a succombé à ses blessures à l'Hôpital cantonal, où il avait été transporté.

Le père du maraudeur, M. Marcel Bonnefoy, président du Conseil général de Vugelles la Mothe, a été arrêté et incarcéré comme auteur présumé du crime.

Blé italien

Conformément aux vœux de plusieurs communes des Grisons, le Conseil fédéral a autorisé l'importation de blés italiens. En raison des maladies épidémiques régnant en Italie, le Département sanitaire du canton des Grisons se voit obligé d'attirer l'attention sur le grand danger de la propagation de telles maladies et prie conséquemment les autorités communales de faire surveiller pendant quelques jours les blés italiens au point de vue sanitaire, avant leur entrée en Suisse.

L'or allemand

Plusieurs journaux annoncent que les 18 millions de francs en or dus par l'Allemagne à la Suisse et dont l'Entente n'avait pas jusqu'à présent autorisé la sortie, seraient enfin arrivés en Suisse, et cela dans wagon très sale, paraissant arriver directement de la guerre. Le wagon était accompagné de deux hauts fonctionnaires allemands des finances, travestis en employés des chemins de fer.

Le « Bund » apprend que malheureusement, les 18 millions que l'Allemagne nous doit pour le remboursement de crédits pour l'exportation de montres, de broderies, etc., n'ont pas encore été payés.

Ensuite de l'opposition des Alliés, les derniers prêts étant échus, le 30 juin, ont été maintenus prolongés provisoirement jusqu'au 15 août.

Par contre, le « Bund » constate que deux importants envois d'or sont déjà arrivés d'Allemagne en Suisse, le premier, le 30 mai, au total de 14 millions trois quarts, dont 10 millions pour couvrir les frais de l'internement des prisonniers de guerre allemands et les frais résultant de la représentation des intérêts allemands à l'étranger par les légations suisses.

Le reste de 4 millions trois quarts, pour le remboursement des crédits accordés à la Croix-Rouge allemande. Un second envoi d'or d'un peu plus de 12 millions est arrivé le 23 juin. Il était destiné au paiement des intérêts des créances et des avances suisses; il s'agit en particulier des 150 millions avancés à l'Allemagne par la Centrale suisse des charbons.

La grêle

La contrée lucernoise vient d'être ravagée par une trombe de grêle qui s'est abattue, avec une violence extrême, le 8 juillet à midi et quart, tant sur la campagne que sur la ville et qui a duré environ 20 minutes. Il y avait en ville une couche de grêlons de 3 à 4 centimètres. Les jardins et la campagne offraient un aspect lamentable. Tout est haché, les fruits et les feuilles jonchent le sol. C'est une perte considérable pour les paysans et les propriétaires de jardins.

Fête romande de lutte

La XIXe fête romande de lutte qui aura lieu à Lausanne, le dimanche 27 juillet sur l'esplanade de Montbenon, est placée sous le haut patronage d'un comité d'honneur dont font partie MM. le syndic Paul Maillefer, conseiller national, colonel commandant de corps L.-H. Bornand, colonel-divisionnaire C.-Ed. de Meuron, Dr. César Roux, médecin chirurgien, le conseiller d'Etat A. Dubuis, chef du Département de l'Instruction publique, le baron Pierre de Coubertin, président du Comité international olympique; Ernest Hartmann, ancien président central de la Société fédérale de gymnastique et L. Blanchard, président d'honneur des Amis-Gymnastes.

Le comité d'organisation est composé de MM. Oscar Rapin, avocat, président, Fritz Wœlfli et Gasp. Weidmann, vice-présidents; Edouard Rosset et Ch.-A. Moret, secrétaires. Les présidents des différentes commissions sont MM. Ch. Arragon (finances), Gustave Maurer (police et constructions), Henri Hiebler (subsistances), W. Bigler (logements); Dr R. Isenegger (sanitaire); Ch. Brot (divertissements) et Ernest Dubois (presse).

Suivant les renseignements déjà parvenus au comité, on compte sur la participation de 120 à 150 lutteurs, gymnastes et bergers. C'est dire que nous aurons là un très beau spectacle sportif.

Cuir

Le département suisse de l'économie publique communique:

Il avait été prévu d'englober dans la suppression générale des mesures relatives à l'économie de guerre, les décisions réglementant l'approvisionnement du pays en cuirs et par conséquent de rétablir dans son intégrité la liberté du commerce des peaux et cuirs bruts des cuirs tannés et des chaussures. Mais entre temps, il s'est produit sur les marchés étrangers des cuirs bruts, des cuirs tannés et des chaussures des faits nouveaux, qui commandent au département suisse de l'économie publique de renoncer à abroger entièrement la réglementation sur l'approvisionnement du pays en cuirs. Ainsi en France, depuis le rétablissement du libre commerce, les cuirs bruts ont renchéri jusqu'à 120% et les peaux brutes jusqu'à 250%. Il en est résulté ces derniers temps une hausse constatée du prix des cuirs tannés et des chaussures. Pour empêcher qu'un semblable renchérissement ne se produise en Suisse à la faveur du libre commerce, le département de l'économie publique s'est vu obligé de maintenir en vigueur les mesures restrictives absolument indispensables à assurer l'approvisionnement du pays en chaussures, sans augmentation de prix. Ces mesures ont été groupées dans une décision nouvelle qui entre en vigueur le 10 juillet 1919 et abroge toutes les décisions précédentes ayant trait à l'approvisionnement du pays en cuirs. N'ont pas été repris dans la décision nouvelle, les prix maxima pour les cuirs de taureau, de cheval, les peaux de brouillard, de moutons et de chèvre, les peaux de veau au tannage végétal, les cuirs pour la sellerie, les peaux de mouton et de chèvre pour doublures, non plus que l'autorisation préalable pour faire le commerce de cuirs et toute une série de mesures de contrôle.

A part quelques changements des conditions de vente et de légères majorations pour de grosses livraisons, les prix maxima pour les cuirs bruts de vache, de génisse et de bœuf ont été confirmés sans changement, de même que les prix maxima pour les cuirs à semelles provenant des mêmes animaux. Par contre, les prix maxima pour les peaux de veau ont été élevés, tandis que les prix des cuirs de veau pour tiges ont été maintenus à peu près les mêmes.

Les fournisseurs de peaux et cuirs qui, en présence des prix élevés des cuirs bruts à l'étranger, avaient réclamé l'abolition de la

réglementation ou une majoration des prix maxima sont obligés de livrer à l'avenir aux conditions préapprouvées leurs peaux et cuirs bruts à nos tanneries.

Accident mortel

A Lucerne, à la suite d'une explosion dans la fabrique d'oxygène et d'hydrogène, le monteur Henri Keller, âgé de 25 ans, a été tué. Le malheureux a eu la tête complètement écrasée.

CANTON DU VALAIS

Statistique sur la grippe

Nous relevons les renseignements suivants du rapport sanitaire cantonal, sur l'épidémie de grippe de 1918 dont nous n'avions eu jusqu'ici aucune statistique précise:

Dans notre canton, quelques cas avaient été constatés pendant le mois de juin; au commencement de juillet alors que la grippe sévissait dans le régiment valaisan mobilisé, ils devinrent plus nombreux:

2231 cas furent signalés en juillet, 3321 en août, 994 en septembre, 3549 en octobre 2866 en novembre, 1931 en décembre en tout 14992 cas. Dans un rapport présenté lors d'une conférence qui se tint à Berne, le 5 novembre, le Directeur du Service fédéral d'Hygiène admettait pour un cas de grippe dénombré, 3 cas non dénombrés. Si nous adoptons cette proportion qui nous donne 60,000 cas pour les six derniers mois de 1918, nous resterons au-dessous de la réalité, le rapport entre le nombre des cas signalés et le nombre de ceux qui ne le furent pas étant chez nous certainement inférieur à ce même rapport dans les autres cantons.

En beaucoup de régions en effet, les médecins débordés, surmenés, durent se contenter de soigner leurs malades sans se préoccuper autrement de la déclaration dont l'utilité leur paraissait d'ailleurs d'une importance très secondaire; en d'autres régions, les secours médicaux firent, à certaines périodes, absolument défaut, surtout dans les premières semaines.

Beaucoup de malades moururent qui n'avaient jamais reçu la visite d'un médecin.

Aussi ne faut-il pas trop s'étonner si jusqu'à fin décembre 1965 victimes furent emportées par la grippe. Ce qui sur une population d'environ 140,000 âmes (recensement de juillet 1918) donne un taux de mortalité de 0,97% à peu près 1%.

Il y eut des communes où l'on compta un décès de grippe sur 50, sur 30 habitants, et même un décès sur 15 habitants. Ces chiffres évoquent le souvenir des grandes épidémies d'autrefois. Cette haute mortalité s'explique par l'insuffisance numérique du personnel médical et infirmier; elle s'explique aussi il faut bien le dire, par les conditions hygiéniques dans lesquelles vivent les populations de quelques communes villageoises, par la négligence de toutes précautions d'hygiène, et par l'entassement dans des logements trop étroits. Aussi longtemps que cet état de choses n'aura pas changé, nous pouvons nous attendre, en cas d'épidémies générales, à voir se renouveler des désastres pareils à celui-ci. Que du moins il nous soit une leçon, bien dure sans doute, mais salutaire.

Bureaux de postes

Le Conseil fédéral a décidé que les bureaux de poste seront ouverts toute l'année pendant les jours ouvrables de 7 h. 45 du matin à 6 h. 30 du soir, avec une interruption d'une heure à midi.

Le samedi, les guichets seront fermés à 5 h. du soir.

Les dimanches et jours fériés officiels, le service sera réduit comme suit: les guichets des bureaux de poste sans télégraphe ou téléphone public resteront fermés; les guichets des bureaux de poste avec télégraphe ou avec téléphone public seront ouverts seulement le matin, pendant une heure. Les boîtes aux lettres éloignées du bureau de poste seront levées une fois seulement exception faite pour les boîtes aux lettres des gares. Les courses postales et les distributions de lettres seront, suivant les conditions locales, supprimées ou réduites. Les remboursements ordinaires ne seront pas expédiés. La distribution, pour autant qu'il ne s'agira pas d'express, ne se fera que le matin et s'étendra seulement aux lettres; il ne sera pas distribué d'imprimés ni d'échantillons non inscrits. La distribution des journaux non politiques et des revues peut être supprimée le dimanche. L'administration est autorisée après entente avec les autorités locales et les commerçants, à supprimer complètement la distribution ordinaire des dimanches et jours fériés, où les circonstances la permettent.

La distribution des commandements de payer et des avis de réquisition de poursuites, ne doit pas être effectuée les dimanches et jours fériés officiels; les jours ouvrables, elle ne doit pas être faite avant 8 heures du matin et après 7 heures du soir.

En ce qui concerne les paquets arrivés les jours fériés de bonne heure le matin, et quand il est visible que leur contenu est facilement détériorable, les destinataires doivent être avisés, afin qu'ils puissent retirer les envois au bureau de poste, à une heure déterminée de la matinée.

Si les conditions le permettent, le retrait des paquets, des lettres chargées, etc., peut être autorisé en dehors des heures d'ouverture des guichets contre paiement d'une taxe de 20 centimes.

Là où les conditions le permettent l'enregistrement de paquets, de lettres chargées et de journaux d'abonnés peut être autorisé en dehors des heures d'ouverture des guichets. Les journaux enregistrés en même temps seront considérés comme faisant partie du même envoi. La taxe d'enregistrement pour chaque envoi est fixée à 20 centimes.

FAITS DIVERS

L'aviateur Taddeoli traverse le Valais

Samedi matin un avion volant à une très grande hauteur a été aperçu de Sion, traversant la plaine dans la direction du Bas-Valais. Bien que l'appareil fut à peine visible, on entendait distinctement le bruit du moteur: c'était l'aviateur Taddeoli qui était parti à 8 h. 02 de Sasto-Calende, sur les bords du lac Majeur.

Taddeoli a franchi le Simplon au milieu de la brume, montant à une hauteur de 5,000 mètres, se dirigeant au moyen de la boussole et de l'altimètre. Il suivit ensuite la vallée du Rhône et survola Martigny à une altitude de 1500 mètres, puis il se dirigea sur Lausanne qu'il survola un instant, se livrant à de nombreux virages acrobatiques. De là, il piqua sur Genève qu'il survola un moment, rasant les toits et effectuant des virages impressionnants, puis il vint se poser sur le lac, près du Garage de la Nautique où l'appareil est garé.

L'appareil est un hydro-biplan Savoia (S-13) muni d'un moteur Isotta-Fraschini, 250 HP, charge utile 400 kg., vitesse 220 km. à l'h. Taddeoli avait comme passager son mécanicien. Le parcours qui est d'environ 280 km. a été effectué en 1 h. 45 m. soit à une vitesse moyenne de 160 km. à l'heure.

Taddeoli n'est pas un inconnu à Sion; il fut un des participants à la journée d'aviation organisée en 1913 dans notre ville.

Le nouvel horaire

Les principales localités riveraines vaudoises ont protesté contre les déficiences du nouvel horaire.

Une assemblée a eu lieu lundi à Vevey, dans le but. Elle a constaté que la région Lausanne-Saint-Maurice est plus mal desservie que pendant l'hiver dernier. La réunion comptait 19 représentants des communes et sociétés intéressées de la contrée Pully-Bex.

L'assemblée a protesté contre le départ avancé du dernier train Lausanne-Villeneuve (8 h. 25 au lieu de 9 h. 45 jusqu'ici). Ce train devrait aller jusqu'à Saint-Maurice, afin de desservir le grand district trop peuplé.

Elle a blâmé le retard apporté par les C. F. F. à la publication des horaires, qui n'ont été connus que le jour de leur entrée en vigueur.

En Valais nous n'avons pas lieu d'être plus satisfaits que nos voisins; ainsi nous n'avons pas de train dans la direction de Lausanne de 8 h. 20 du matin jusqu'à 3 h. 02 du soir. Encore ce dernier est-il un train direct qui ne dessert pas les petites stations; il faut attendre jusqu'à 6 h. 30 pour avoir un omnibus. Le public regrette la suppression du train de 12 h. 55.

Brûlé par le pétrole

Mme A. Genolet, née Von-Bruel à Monthey, personne de 55 ans, ayant voulu se servir de pétrole pour allumer ou attiser le feu, s'est brûlée si gravement qu'elle en est morte le lendemain.

Souliers militaires

En modification partielle de son arrêté du 23 mai, concernant la liquidation des stocks de souliers militaires, le Conseil fédéral a décidé que, conformément à l'arrêté fédéral de novembre 1918, la meilleure des paires de souliers déposées, donnée au soldat au moment de la démobilisation leur sera laissée en toute propriété, avec l'obligation, toutefois, de se présenter pour les services futurs, avec des souliers en bon état. Il en est de même pour la paire de bottes des hommes en service dans la cavalerie; ils n'ont pas droit en sus à une paire de souliers de marche.

Tous les autres soldats qui n'ont pas déjà reçu pour partir à la maison, conformément à l'arrêté fédéral de novembre, une paire de souliers déposés, reçoivent la meilleure de leurs paires de souliers déposés à l'arsenal en toute propriété; les troupes de montagne une paire de souliers de montagne avec l'obligation de se présenter pour les services futurs avec des souliers en bon état. Les cavaliers ne reçoivent pas de souliers, mais les bottes qu'ils ont à la maison aux mêmes conditions. Les prix pour la vente de souliers de montagne sont fixés à 50 francs et pour les bottes de cavalerie à 70 francs.

Céréales indigènes

(Communiqué de l'Office fédéral de l'alimentation):

Par une décision qui est entrée en vigueur le 10 juillet 1919, l'Office fédéral de l'alimentation a allégé les dispositions légales relatives aux céréales indigènes. Les propriétaires peuvent disposer librement de l'avoine, de l'orge, du maïs, de l'engrain et du blé amidonnier de la récolte de 1919.

Il est permis d'utiliser pour nourrir la volaille, de même que de vendre et d'acheter dans ce but, des céréales panifiables quelconques de la récolte de 1918 et des années précédentes, pour autant que leurs propriétaires ont accompli leurs prestations en céréales.

Les céréales panifiables de la récolte 1919 sont encore séquestrées, jusqu'à nouvel ordre, pour le ravitaillement en pain. La vente des céréales sur pied est permise avec l'autorisation de l'Office fédéral du pain, division II, nées indigènes. Les obligations découlant du séquestre passent à l'acquéreur. L'utilisation des céréales séquestrées comme semence et pour la propre alimentation en pain des producteurs est permise. Les producteurs peuvent conserver, pour l'alimentation en pain pendant 12 mois de chaque personne faisant partie de leur ménage, la récolte de céréales de 10 ares, soit au moins 150 kilos.

On n'édicterà pas de prescriptions pour la culture obligatoire des céréales en automne prochain. Toutefois, il est dans l'intérêt de notre pays que les céréales soient cultivées à l'avenir en aussi grande quantité que possible.

Chronique séduinoise

La promenade de l'Harmonie à Champéry

La promenade à Champéry, organisée par l'Harmonie municipale de Sion a eu lieu le dimanche 13 juillet. En dehors des membres de la Société, de nombreux Séduinois y ont pris part, en tout 125 participants. Bien que le temps ait fait grise mine, cela n'a pas empêché la gaieté et l'entrain de nos excursionnistes. Partis à l'aube, ceux-ci assistèrent à l'office divin à Saint-Maurice et arrivèrent à 7 h. 20 à Champéry, où l'Harmonie de cette localité leur offrit cordialement le verre de l'amitié. Le concert que nos excellents musiciens de valet donner sur la Place de Monthey, fut contrarié par la pluie; mais ils n'en exécutèrent pas moins quelques jolis morceaux devant un nombreux public. Puis en route, dans les coquettes voitures du Monthey-Champéry à travers la belle vallée d'Illiciez, dont les sites au levant ont été encore plus admirables sous un radieux soleil, qui, hélas! fit défaut.

Amablement reçus à Champéry, nos Séduinois se rendirent, après avoir visité la localité, à 12 h. 30 dans la spacieuse salle à manger de l'Hôtel de la Dent du Midi, tenu par M. Théophile Exhenry où eut lieu le banquet: menu très soigné et bien servi qui fait honneur à l'hôtelier; y assistaient notamment M. Leuzinger, président de la municipalité de Sion; le président de la commune de Champéry; des délégués de l'Harmonie de Monthey et de la Société de musique de Champéry. Le plus cordial entrain y régna. Les accortes sommières en pittoresque costume de Champérois montrèrent beaucoup de célérité et d'empressement au service.

Au dessert, M. Albert de Torrenté, le dévoué président de l'Harmonie, salue, avec plaisir M. les présidents de Sion et de Champéry, les délégués des musiques de Monthey et de Champéry, la population séduinoise qui accompagne toujours fidèlement la société dans ses sorties annuelles, lui témoignant ainsi une courageuse sympathie. Il souligne la différence qui existe entre l'Harmonie municipale d'aujourd'hui et la société de musique d'il y a vingt ans au moment où il entra. Autrefois, on s'inscrivait comme membre de la société pour avoir l'occasion de parties joyeuses et d'amusements; aujourd'hui c'est pour y travailler assidûment au développement de l'art musical. La ville de Sion, contrairement à ce qui existe dans d'autres communes de la région, n'a pas de sociétés musicales; pour des raisons politiques et au grand détriment de la bonne musique, l'on a fondé deux et jusqu'à trois fanfares, à su grouper en un seul faisceau, sans distinction de partis, tous ceux qui désirent cultiver cet art.

Il y a un moment d'alerte lorsque le photographe Jules Perraudin, juché sur une échelle, s'apprête à prendre un cliché des participants; chacun cherche à se composer une physionomie avantageuse... Un! deux! Trois!... On ne bouge plus. L'assistance se fige en l'espace de quelques secondes. Clic! ça y est. Alors les propos gais et les rires reprennent de plus belle.

La pluie empêche l'Harmonie d'exécuter son concert en plein air, et c'est devant un public nombreux et enthousiaste, remplissant la salle qu'elle joue les morceaux de son programme. Ceux-ci et spécialement la « Marche du Centenaire » furent couverts de tonnerres d'applaudissements. Des assistants ont déclaré qu'ils n'avaient jamais été à pareille fête musicale.

Mais l'heure avance. Il faut songer au départ; on prend congé des aimables Champérois, qui se sont montrés si prévenants, et en route pour Monthey, où en attendant l'heure du train, les participants fraternisent encore quelques instants avec leurs collègues. M. Albert de Torrenté remercie l'Harmonie de Monthey de sa cordiale réception. Au nom de cette dernière société, un de ses membres exprime le plaisir d'avoir pu fraterniser avec l'Harmonie municipale de Sion qui est la filleule de celle de Monthey.

Le retour à Sion, à 10 h. du soir, fut aussi gai que le départ et les notes joyeuses qui s'élevèrent au passage de nos promeneurs à travers la ville témoignèrent de la satisfaction que chacun a emportée de cette journée qui, à défaut de soleil, fut quand même radieuse et belle à souhait.

Cours d'équitation

On nous prie d'annoncer qu'un cours d'équitation pour dames, messieurs et enfants sera organisé cet automne à Sion par Mme Juchli-Lehmann, professeur diplômé.

ETRANGER

Le vélin de la paix

L'instrument de ratification remis à la Conférence de la paix par la délégation allemande comporte un exemplaire du traité signé à Versailles le 28 juin en français et en anglais et va être réimprimé par les soins du gouvernement allemand d'une façon identique au texte qui lui a été remis. Ce document est renfermé sous couverture de maroquin brun foncé il est imprimé sur des feuilles de papier vélin reliées par un cordon de soie blanc.

La première page porte le texte suivant: « Traité de paix signé par les plénipotentiaires d'Allemagne et par ceux des puissances alliées et associées le 28 juin 1919.

» Protocole annexe à la convention signée le même jour pour l'occupation militaire des provinces rhénanes.

ments ci-dessus indiqués; à la dernière page l'instrument diplomatique reprend la suite de la phrase commencée à la première page).

«...Mayant été soumis, je déclare que je ratifie le traité et le protocole de la convention et je promets d'en remplir et d'en faire exécuter les clauses.

Berlin, le 9 juillet 1919.

« Le président de l'Empire allemand, Ebert. »

En face de la signature d'Ebert est apposé un sceau constitué par un cachet en papier collé portant les mots: « Président de l'Empire allemand ».

Devant le Sénat américain

Le traité de paix et le pacte de la Société des Nations, pour être ratifiés par le Sénat, doivent être votés par 64 sénateurs, c'est-à-dire les deux tiers du Sénat. Il suffit aux adversaires de disposer d'une majorité de 49 voix.

M. Wilson déclare que la Société des Nations est indispensable et nécessaire, comme l'armature d'un nouvel ordre de choses à instituer.

Le pacte de la Société des Nations est un élément essentiel au traité, qu'il faut premièrement réaliser et sur lequel il faut se mettre d'accord. Cela facilitera tout le reste.

M. Wilson rappelle le haut idéal qui entraîna les Etats-Unis dans la guerre. Le rôle des Américains dans la victoire finale et les efforts de la conférence de la paix pour instaurer définitivement le règne de la liberté et du droit dans le monde.

Le traité, qu'il faut premièrement réaliser et sur lequel il faut se mettre d'accord. Cela facilitera tout le reste.

M. Wilson continue: « Quelques fruits, œuvre de cette conférence, seront peut-être amers, mais toute la conférence était animée du désir de se soustraire et elle y parvint, aux influences néfastes et aux intentions illicites, aux ambitions démoralisantes, aux expédients internationaux qui furent le terrain de culture des sinistres desseins de l'Allemagne ».

Le président parle beaucoup moins du traité que du pacte. L'isolement des Etats-Unis cessa à la fin de la guerre de Cuba. Désormais, les Etats-Unis continueront à participer à la vie internationale. Mais pourraient-ils refuser le rôle de guide moral qu'on leur offre? La guerre et la conférence de la paix répondent à ces questions. Agir autrement serait une erreur.

Il appartient à tous gouvernements soucieux des intérêts des populations d'amener l'esprit de justice. Ils doivent s'appliquer à abattre l'ancien ordre de choses. Cette tâche paraîtra peut-être difficile aux hommes d'Etat, mais le peuple n'admettra aucune difficulté.

La Société des Nations n'est pas un simple instrument annexé à un traité de paix destiné à redresser les anciennes injustices. Elle est l'unique espoir de l'humanité.

Le traité avec l'Allemagne affectant directement ou indirectement toutes les nations y présente des difficultés qui eussent été insurmontables, sans quelques petits compromis.

Ce traité n'est pas tel que nous l'eussions souhaité et que d'autres délégations l'eussent désiré, mais ces compromis inévitables ne violent aucun principe.

La conférence se conforma entièrement aux quatorze points, tout en tenant compte de la situation internationale.

M. Wilson ajoute qu'il déposera prochainement un traité spécial avec la France, dont les conditions sont liées au traité actuel.

Intéressante découverte

Dans un groupe d'îles situées au N.-E. de la Sibirie, dans l'Océan arctique, une mission navale envoyée par le gouvernement des Etats-Unis, vient de découvrir un nombre considérable de mammoth. Le lieutenant Scheutze, membre de la mission, qui raconte le fait, expose qu'il y a là une véritable « mine » d'ivoire que l'on pourrait exploiter pendant quelques semaines, chaque année, en dépeuplant

les pachydermes, qui, depuis plusieurs siècles dans la glace, ne sont pas des fossiles, et dont les défenses dépassent quatre fois en dimension celles des éléphants de nos jours.

Les finances italiennes

A la Chambre italienne, le ministre du Trésor, dans un exposé financier, a dit que, dans l'exercice 1918-1919 les dépenses effectives s'élevèrent à 32 milliards 659 millions de lires; les recettes effectives à 8 milliards 461 millions, contre 4 milliards 419 millions pour l'exercice précédent.

Le déficit se trouve en partie, couvert par des emprunts et le reste, soit 13 milliards 275 millions, par les moyens du Trésor.

Pour l'exercice 1919-1920 on prévoit un déficit de 2 milliards 750 millions de lires. La situation des institutions d'émission est satisfaisante. La dette publique est de 77 milliards 768 millions de lires, dont 20 milliards 303 millions en bons du Trésor.

Le change sera amélioré par des accords entre des groupes financiers italiens et étrangers.

Le ministre a relevé que les dépôts dans les caisses d'épargne postales ont passé de 3 milliards 200 millions à 4 milliards 50 millions de lires. Les dépôts dans les autres caisses marquent également une augmentation très sensible.

L'avois de l'Institut national d'assurances dépasse 300 millions. La gestion des risques de guerre a donné 1414 millions de bénéfices dont 200 millions sont versés à l'œuvre nationale des combattants. Le ministre dit que la dette de l'Italie à l'étranger a passé de 13 milliards 851 millions à 19 milliards 8 millions, ce qui montre la large et amicale assistance des gouvernements alliés.

Les dépenses de guerre se chiffrent à plus de 90 milliards. Le ministre espère que la somme demandée pour les réparations pourra suffire à payer les dettes à l'étranger et laisser encore une large marge.

Les contributions ont accusé une augmentation de trois milliards 500 millions sur les chiffres antérieurs. Le gouvernement réalise la réforme des impôts sur la base du projet Meda. Il faut aussi un impôt extraordinaire progressif sur la richesse avec une moyenne de 15%; les petites fortunes en seraient exclues.

Les importations d'objets de luxe seront limitées: le commerce sera dirigé de façon à assurer l'approvisionnement du pays. Le gouvernement fera une forte politique d'épargne, de travail et de production.

Le blocus levé

Le Conseil suprême des Alliés a, au cours de sa séance de vendredi après-midi, examiné la question de la levée du blocus consécutivement à la ratification du traité de paix par le gouvernement allemand.

Les experts ayant reconnu valable l'instrument de ratification remis par la délégation allemande, le Conseil suprême des Alliés a décidé que le blocus de l'Allemagne serait levé à partir du 12 juillet.

En ce qui concerne la France, cette mesure ne sera exécutoire qu'après la publication au « Journal officiel » d'un décret, rapportant les décrets antérieurs qui édictaient le blocus de l'Allemagne.

Le Conseil envisagera aujourd'hui la question de la levée du blocus de la Russie.

A la suite de la ratification du traité de paix par l'Allemagne, le gouvernement français a décidé d'autoriser à partir du 12 juillet les relations commerciales franco-allemandes libres pour les marchandises dont l'exportation de France est permise et par dérogation demandée au ministre compétent pour celles dont l'exportation est prohibée.

Suivant le « Daily Mail » le ministre des affaires étrangères a déjà nommé les consuls britanniques en Allemagne. Ceux-ci prendront possession de leurs fonctions dans un bref délai. Le gouvernement accordera des facilités pour le commerce avec l'Allemagne. Une déclaration à ce sujet est attendue pour la semaine prochaine.

Celui-ci fut très surpris à l'annonce de la visite d'Urban.

Il était convenu qu'il ne devait le voir que dans la soirée, au logis de la rue du Mont-Thabor.

Il le fit introduire aussitôt. — Que se passe-t-il donc? lui demanda-t-il vivement, aussitôt qu'ils se trouvèrent seuls. Il me semble pourtant que tout marche bien.

— J'ai la perle sur moi! murmura Urban dont la voix tremblait. — Pourquoi bondit. — La perle?... Comment? Leport ne l'a donc pas remise à Jarvis? — Jarvis n'est pas venu! — Que signifie? — Ah! je n'en sais rien. Ce qu'il y a de certain, c'est que Leport a trouvé visage de bois à l'hôtel de Bretagne. Il est affolé. Il n'a voulu à aucun prix conserver plus longtemps la perle et il me l'a rendue. Moi, tu comprends, je ne tiens pas non plus à garder sur moi un pareil bibelot en ce moment, et je te le rapporte.

Urban n'avait cessé de tenir sa main droite appuyée sur une des poches de son gilet comme s'il eut craint que ce qu'elle contenait ne s'échappât. Il tira de cette poche un petit sachet en peau de daim contenant la perle.

— Comme si l'objet lui brûlait les doigts, il la passa précipitamment à son frère en demandant d'une voix blanche: — Que vas-tu faire?... Tu ne comptes pas la conserver, je pense? Si par malheur on la découvrait en notre possession? Il faut la faire disparaître, le plus vite possible, la jeter dans un égout, dans la Seine, n'importe!

— Ah! ça! interrompit violemment Gaspard, deviens-tu fou? Vous avez tous perdu la tête,

Les incidents de Fiume

Le « Temps » donne la version suivante des incidents qui se sont déroulés à Fiume:

Les premières bagarres se sont produites à Fiume, le 2 juillet, à la suite d'une dispute entre un soldat français et une personne de la ville. Cette dispute semblait n'avoir aucun caractère politique, mais elle fut interprétée par les habitants comme une insulte faite à leurs sentiments italo-philosophes.

On cours de cette journée, huit officiers et 28 soldats furent blessés. Les troupes françaises furent aussitôt consignées. L'effervescence ne diminua pas les jours suivants et se traduisit par des manifestations hostiles aux troupes françaises.

Les manifestations qui se multiplièrent le 4 juillet, aboutirent à de nouvelles agressions. Plusieurs soldats français furent blessés. Il semble que le service d'ordre italien ait été imparfait. Le commandant italien, général Grazioni proposa au général Savy, commandant français de transférer les bataillons français à dix kilomètres de la ville. Le général refusa.

L'incident le plus grave se produisit le 6 juillet. La foule ayant assailli à coups de feu un magasin des troupes françaises, le poste de garde riposta. Alors le navire de guerre italien « Dante » ouvrit un feu de mousquetterie et débarqua des marins, qui attaquèrent le poste. Il y eut neuf tués parmi les Français, dont six Annamites et onze blessés.

Grâce aux mesures prises par le général Savy, l'ordre fut rétabli le 7 juillet et ne fut plus troublé depuis.

Un discours de Clemenceau

Entendu par la commission de la paix de la Chambre, M. Clemenceau a rappelé les difficultés rencontrées par les Alliés pendant la guerre, difficultés qui, changeant d'aspect, se retrouvent entre eux pour le règlement de la paix. Le traité embrasse tout pour essayer de donner satisfaction à la justice au nom de laquelle la guerre imposée a été menée.

Il n'est donc pas extraordinaire qu'un temps qu'on aurait voulu plus court ait été consacré à l'idée maîtresse du traité, qui repose sur la nécessité du maintien de la paix dans le monde par l'union des quatre grandes puissances alliées et associées.

A cette idée générale qui doit dominer la politique de l'univers, on comprend que l'on ait fait des sacrifices, comme on a dû en faire dans les revendications des pays alliés.

Le traité doit se voir dans son ensemble. Il peut être critiqué comme toute œuvre humaine, mais il apporte à la France une puissance dont il lui appartient de tirer parti et d'accroître l'étendue, comme il dépend de la nation, par ses efforts dans l'ordre économique, de se maintenir à la hauteur où sa vaillance l'a fait monter.

S'expliquant plus particulièrement sur les questions importantes du traité, M. Clemenceau aborde successivement les stipulations qui visent les frontières, l'administration du sin de la Sarre, les clauses militaires qui sont combinées avec la démilitarisation de la rive gauche et de la rive droite du Rhin, les traités de garantie envers la France, traités qu'elle a acceptés.

Il déclare qu'il y a lieu de se féliciter de toutes les mesures assurant la sécurité du pays qui, d'ailleurs, ne s'abandonnera pas. Sur les réparations, dont M. Clemenceau fait l'historique, il est convenu que les ministres compétents s'expliqueront.

M. Clemenceau déclare que le gouvernement français doit tenir à la Société des Nations, la perfectionner, poursuivre le succès, au sein de la Société même, des amendements de M. Léon Bourgeois.

Sur le chapitre des responsabilités, M. Clemenceau déclare que c'est un fait caractéristique du traité et comme une satisfaction morale donnée, que les personnes responsables soient accusées et jugées. C'est une sanction et un avertissement. L'Entente maintiendra sa position. M. Clemenceau termine en déclarant que chacun doit faire des efforts pour travailler et pour refaire la France, par une évolution égale en même temps que tendre vers le progrès, en dehors de tout esprit impérialiste.

M. Clemenceau répond ensuite aux différentes questions posées sur les différents articles du traité.

questions posées sur les différents articles du traité.

DERNIERE HEURE

Enver et Talaat pachas condamnés à mort

On mande de Constantinople aux journaux: La cour martiale a condamné à mort et à la dégradation, Talaat pacha, Enver pacha, Djemal pacha et par contumace Nissa Kiazim Effendi, ancien Cheik ul Islam; Djavid bey, ex-ministre des finances, a été condamné à 15 ans de travaux forcés. Les autres accusés ont été acquittés.

Un paquebot heurté un iceberg

LONDRES, 14. — On télégraphie de Saint-Jean-de-Terre-Neuve que le paquebot « Grampian », allant de Montréal à Liverpool, est entré en collision, la nuit dernière, avec un iceberg, au large du cap Race. Il est rentré pour réparations. Il y a eu deux tués et deux blessés.

Evacuation des provinces baltiques

LONDRES, 13. — M. Harmsworth, secrétaire aux affaires étrangères, a annoncé à la Chambre des Communes que, sur la demande du maréchal Foch, le général von der Goltz a donné l'ordre aux troupes placées sous son commandement de terminer l'évacuation des provinces baltiques dans le plus bref délai. Selon les dernières informations reçues en Angleterre, Libau est déjà évacué, ainsi qu'une partie de Riga et de la région située à l'est de la Dvina. Le gouvernement provisoire letton a été transféré de Libau à Riga dont il a pris le contrôle en main.

La grève à Rome

ROME 14. — La grève est terminée à Rome; elle n'aura duré que 24 heures. Tramways, voitures, usines ont repris le travail; néanmoins, la ville garde encore une grande animation; les magasins sont fermés à moitié, laissant seulement leur porte entrouverte et les acheteurs entrent quatre par quatre sous la garde des carabinieri. Ces mesures sont prises pour empêcher l'encombrement dans les magasins, où la clientèle se précipite pour bénéficier au plus vite du rabais considérable obtenu, et dans la crainte que les marchandises ne soient vite épuisées.

Parfois, des incidents éclatent, soit entre clients qui font la queue, soit entre acheteurs et vendeurs; aussi les principales rues commerçantes sont-elles sillonnées de patrouilles de soldats à pied et à cheval, qui accourent en renfort au moindre appel des carabinieri ou des commissaires.

Grâce à ces précautions préventives, les incidents sont évités. Des arrestations ont été opérées énergiquement dans les milieux où on tentait de profiter de l'agitation populaire, soit pour exciter à des révoltes, soit pour organiser le pillage. Ces mesures sont approuvées par tout le monde sans distinction de parti et on pense que la fermentation populaire, non encore calmée, s'apaisera maintenant assez vite.

Quelques conflits ayant eu lieu entre la police et les manifestants, les deux chambres du travail, naguère rivales et maintenant unies pour consolider leurs efforts, ont publié un manifeste faisant appel au peuple pour qu'il garde le calme et la patience et qu'il évite tout désordre.

Tribunal fédéral

LAUSANNE, 12. — Le tribunal fédéral s'est prononcé vendredi dans le conflit d'impôt entre la Société suisse d'assurances à Zurich et le canton de Soleure, dans le sens que, d'après la nouvelle pratique de l'impôt double du tribunal fédéral, les agences de sociétés d'assu-

rances, dans les cantons respectifs ne constituent pas une raison pour l'établissement du domicile d'impôt. D'après cela, les sociétés d'assurances ne peuvent pas être contraintes par les cantons à payer l'impôt sur le revenu là où elles n'ont que des agences.

La défaillance

Après une période d'activité intense, vous sentez soudain comme une sorte d'affaiblissement de tout votre organisme. Sans que vous en expliquiez la raison, vous êtes subitement las, abattu, incapable de continuer votre effort.

Vous essayez en vain de réagir; vos nerfs, fatigués, ne vous obéissent plus: vous n'avez plus de ressort. C'est la défaillance, bien connue de ceux qui dépendent beaucoup physiquement et intellectuellement.

Quand vous en êtes là, et sous peine de voir se déclarer des complications qui pourraient compromettre sérieusement votre santé, il est urgent de reconstituer les forces que vous avez imprudemment dépensées. Nous ne vous disons pas pour cela d'observer un repos absolu; vous n'en avez pas le temps. Au surplus cela n'est pas indispensable.

Sans que vous ayez besoin de changer en quoi que ce soit votre manière de vivre, les Pilules Pink vous rendront l'activité et rétabliront votre équilibre physique parce qu'elles iront alimenter les sources de vos forces vitales, le sang et les nerfs, affaiblis par le surmenage.

Les Pilules Pink donnent du sang riche et pur et des nerfs résistants, conditions premières de toute santé florissante, de tout organisme vigoureux. Il suffit, du reste, de lire quelques-unes des attestations de guérisons presque journellement publiées pour se rendre compte de la puissante efficacité des Pilules Pink dans les affections du sang et des nerfs.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève. Fr. 3.50 la boîte.

La Patrie suisse

Le num. 673 (9 juillet) de la « Patrie suisse » nous apporte une riche gerbe d'actualités suisses des plus intéressantes: voici, tout d'abord un excellent portrait par le bon photographe de Jongh, du nouveau juge fédéral M. Paul Rambert; puis ceux du colonel Steinbuch; du professeur Aubert, de Neuchâtel, qui vient de fêter son 25e anniversaire de professorat et du regretté Louis Zwahlen, député de Lausanne.

A l'occasion du centenaire de Gottfried Keller, voici la maison où il est né, celle où il est mort et sa tombe. Voici encore des vues de l'immeuble loué à Genève pour le siège des Croix-Rouges; de la villa Prangins où s'est fixé l'ex-couple impérial d'Autriche-Hongrie. Un cliché nous montre le Club suisse de femmes alpinistes, à Sonchard; un autre, des soldats suisses accompagnant en Pologne un train de ravitaillement; d'autres enfin, des groupes costumés du Cortège de la Paix qui, le samedi 28 juin, parcourut les rues de Lausanne. Rien de ce qui touche la ville suisse ne laisse étranger le périodique illustré qui fait si grand honneur à la Suisse romande. S. B.

VERMOUTH NOBLESSE

Délicieuse gourmandise

Chauffeur d'automobile

capable et sérieux, bons certificats à disposition, disponible dès le 20 juillet. S'adres. à l'OFFICE DE PLACEMENT O. Mariéthod & Cie, SION.

Une Aventure de Vidocq

On se perdait en conjectures. Il était onze heures du matin. M. Pournalin de Fougères venait d'avoir une longue conférence avec le ministre de la justice, le préfet de police et le chef du parquet, au sujet de l'assassinat de Chasseneuil, sur lequel les premières constatations, parvenues jusqu'à cette heure, n'apportaient aucun éclaircissement.

Le directeur-adjoint au service criminel était revenu depuis quelques instants dans son cabinet où il réglait rapidement quelques questions de service urgentes, avant de se transporter rue Saint-Dominique, à l'hôtel du joaillier — car, pour une affaire de cette importance, le ministre lui avait demandé de diriger l'enquête en personne. — quand l'inspecteur principal Urban, en proie à une agitation qu'il avait peine à dissimuler, demanda à l'huissier de prévenir M. Pournalin de Figères de sa présence et du désir qu'il avait de lui parler pour affaire de service urgente.

— C'est au moins pour l'affaire Chasseneuil? répondit l'huissier.

— Oui, oui, précisément! répondit Urban nerveux.

— Quelle affaire, hein! monsieur l'inspecteur! ça doit vous en donner du mouvement? dit, depuis ce matin, on n'arrête pas. Je vais tout de suite prévenir M. le Directeur.

Celui-ci fut très surpris à l'annonce de la visite d'Urban.

Il était convenu qu'il ne devait le voir que dans la soirée, au logis de la rue du Mont-Thabor.

Il le fit introduire aussitôt. — Que se passe-t-il donc? lui demanda-t-il vivement, aussitôt qu'ils se trouvèrent seuls. Il me semble pourtant que tout marche bien.

— J'ai la perle sur moi! murmura Urban dont la voix tremblait. — Pourquoi bondit. — La perle?... Comment? Leport ne l'a donc pas remise à Jarvis? — Jarvis n'est pas venu! — Que signifie? — Ah! je n'en sais rien. Ce qu'il y a de certain, c'est que Leport a trouvé visage de bois à l'hôtel de Bretagne. Il est affolé. Il n'a voulu à aucun prix conserver plus longtemps la perle et il me l'a rendue. Moi, tu comprends, je ne tiens pas non plus à garder sur moi un pareil bibelot en ce moment, et je te le rapporte.

Urban n'avait cessé de tenir sa main droite appuyée sur une des poches de son gilet comme s'il eut craint que ce qu'elle contenait ne s'échappât. Il tira de cette poche un petit sachet en peau de daim contenant la perle.

— Comme si l'objet lui brûlait les doigts, il la passa précipitamment à son frère en demandant d'une voix blanche: — Que vas-tu faire?... Tu ne comptes pas la conserver, je pense? Si par malheur on la découvrait en notre possession? Il faut la faire disparaître, le plus vite possible, la jeter dans un égout, dans la Seine, n'importe!

— Ah! ça! interrompit violemment Gaspard, deviens-tu fou? Vous avez tous perdu la tête,

un parole, Leport, cela ne m'étonne pas, mais toi? Je te croyais moins impressionnable.

— Que veux-tu? bêgaya Urban; c'est plus fort que moi. Cette maudite perle me fait peur? Songe donc: c'est « la preuve du crime » que nous portons sur nous!

Pournalin haussa les épaules. — On s'occupe bien de cette perle en ce moment! Personne ne se doute qu'elle a été volée, puisque sa présence a été constatée, ce matin dans le coffre-fort de Chasseneuil avant qu'on y pose les scellés et nous sommes les seuls à savoir que la perle précieusement rangée dans l'armoire de fer n'est qu'une imitation de la vraie.

Pt tu viens me proposer sérieusement de jeter à l'eau notre million! Fous! je te le répète, vous êtes fous! Dirait-on pas que tout est perdu parce que Jarvis n'est pas exact au rendez-vous? J'aurais préféré qu'il en fut autrement, c'est évident; mais il n'y a pas de quoi se mettre dans des états pareils. Jarvis peut avoir eu un empêchement au dernier moment, avoir manqué le bateau, peut-être même n'y avait-il pas de départ ce jour-là. La mer boulesse, les vents contraires, mille raisons peuvent expliquer son retard. Il arrivera tantôt ou demain. Ah! poules mouillées, que vous êtes! Puisque vous avez peur de la garder sur vous, cette perle, ne serait-ce qu'un jour, ne serait-ce que quelques heures, je m'en charge, moi! ça ne m'effraie pas.

Et le directeur-adjoint au service criminel serra tranquillement le sachet dans la poche intérieure de sa redingote qu'il boutonna.

Allons, monsieur l'inspecteur Urban, tâchez de recouvrer votre sang-froid et surtout veillez à ce que cet imbécile de Leport n'aille pas tout gâter avec ses affolements ridicules.

Moi, je me rends rue Saint-Dominique, à l'hôtel de Chasseneuil, pour diriger l'enquête. Il prit sur son bureau une large serviette de maroquin, et tout en la mettant sous son bras annonça à Urban que le calme de son frère commençait à remettre daplomb.

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

LAUSANNE, 12. — Le tribunal fédéral s'est prononcé vendredi dans le conflit d'impôt entre la Société suisse d'assurances à Zurich et le canton de Soleure, dans le sens que, d'après la nouvelle pratique de l'impôt double du tribunal fédéral, les agences de sociétés d'assu-

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

— Depuis ce matin, ces messieurs de la police et du parquet s'évertuent en vain à découvrir le meurtrier de Chasseneuil. Je vais le leur trouver!

GARE DE GRANGES

DÉPART POUR BRIGUE

5²⁶ Omnibus 5⁵⁷ Dimanche et fêtes générales 9¹⁰ Omnibus 2²¹ Omnibus 1⁵⁹ Dimanche et fêtes générales 3⁴⁰ March. 6²² Omnibus 10⁴⁰ Omnibus

DÉPART POUR LAUSANNE

8⁰² Omnibus 10²⁴ Omnibus 10³⁰ Dimanche et fêtes générales 12⁵⁴ Omnibus 1¹⁵ Dimanche et fêtes générales 6¹⁰ Omnibus 11²⁸ Omnibus 10⁴⁷ Dimanche et fêtes générales

LAGENCE GENERALE d'AFFAIRES O. MARIETHOD & Co à SION se charge de toutes représentations et de tous recouvrements aux frais les plus réduits. Célérité et discrétion. S'y adresser en toute confiance.

Prochain grand tirage : **22 JUILLET**
5, et 22 Août etc.
Nous continuons à accepter les souscriptions à partir de
Frs. 5.- par mois
aux séries de 30 Obligations à lots de la Fédération des Chefs d'Equipes des C. F. P. remboursable par voie de tirage de Frs. 5 à 20.000 par titre. — 2 à 4 tirages par an. — 6 à

7 belles primes
garanties par série sortant aux prochains tirages. Prix de l'obligation Fr. 5.-, de la série de 30 oblig. Fr. 150.— au comptant ou par mensualités de Fr. 5 ou 10

Magnifique plan de lots :
19 à Frs. 20.000
18 à " 10.000
78 à " 5.000
67 à " 1.000

etc., au total pour plus de **4 millions**
Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités, participera à titre supplémentaire à

28 grands tirages dont les prochains les 22 Juillet, 5 et 22 Août, etc., avec lots de
2 à Frs. 500.000
2 à " 250.000
2 à " 200.000
20 à " 100.000

etc., au total pour Francs **6 millions**
Prête d'adresser les souscriptions sans retard à la
BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS
PEYER & BACHMANN - GENEVE - Mont-Blanc
Prospectus à disposition!

Vu la pénurie de fourrages
vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la grande boucherie chevaline de Sion qui vous paie le plus grand prix du jour. Paiement comptant. Téléphone 166.
En cas d'urgence se rend à domicile.
Louis Mariethoud

Grande baisse sur la viande de 1er choix

BOULLI à Frs. 4.-, 5.- et 6.- le kg.
ROTI 6.-, 7.- »
TETINES FRAICHES et SALEES 4.- »

Charcuterie

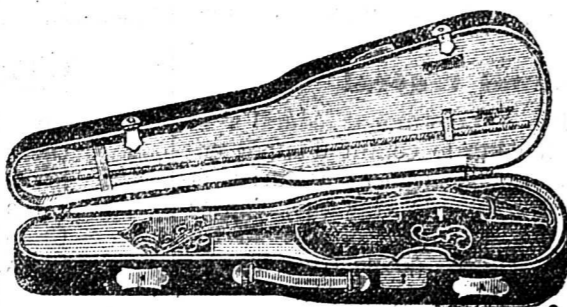
PORC SALE à Frs. 6.- le Kg.
SAUCISSES FUMÉES 7.- »
SAUCISSONS 10.- »
LARD FUME 10.- »
BELLE GRAISSE A FONDRE 5.- »

Henri Kuser S.A.
LAUSANNE

Gare du Flon — Téléph. 31.20

Expéditions très soignées

Instruments à Cordes



Archets
Colophane
Pupitres
Métronomes
Diapasons
Cordes

ATELIERS DE RÉPARATIONS - LUTHERIE

Bâle - Hug & Cie - Bâle

DEMANDEZ LE CATALOGUE C

UN extrait des principales publications médicales suisses et étrangères: «Le **Lysoform** médicamenteux est le meilleur antiseptique pour remplacer le lysol, le sublimé, etc.; il n'est ni caustique, ni toxique, ne tache pas le linge, tout en étant très acide et d'un emploi facile». Étant donné les nombreuses contrefaçons, prière d'exiger la marque de fabrique:
Dans toutes les pharmacies. Gros: Société 16 Suisse d'antiseptie **Lysoform**, Lausanne.

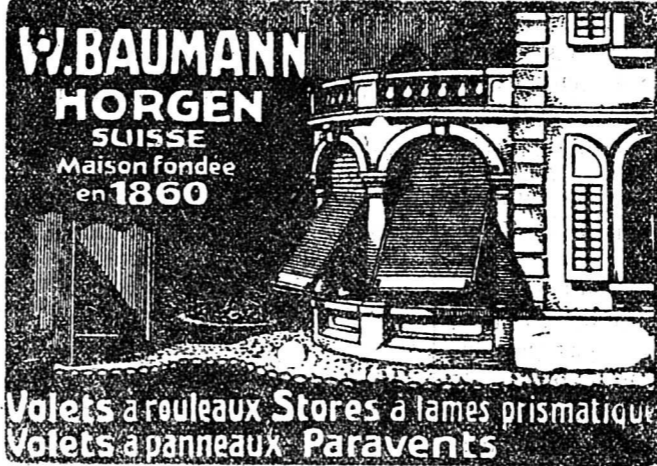
TIMBRES EN CAOUTCHOUC
EN TOUTS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc. Exécution prompte et soignée IMPRIMERIE GESSLER, SION

Papiers Peints

ETABLISSEMENTS
W. WIRZ-WIRZ S.A., BALE
Maison la plus importante

Demandez nos échantillons chez les principaux Entrepreneurs de Gypserie et peinture du Valais.

— Livraison rapide —



MALADIES URINAIRES

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes, ivrognerie, obésité, goitre, timidité, maigre, etc., demandez, en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut **Dara Export**, Rhône 6303, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste **Dr Williams** de Londres.



Étiquettes de Vins

Grand choix d'étiquettes en tous genres pour vins et liqueurs. Prix modérés à l'Imprimerie Gessler, Sion.

SI VOUS VOULEZ partir pour l'AMÉRIQUE, voyager à bon compte et être bien soigné pendant la traversée, adressez-vous à l'Agence Générale d'Affaires O. MARIETHOD & Cie, SION (Téléphone N° 181).

Docteur H. TECON

Médecin des Sanatoriums de Leysin pendant dix ans. — Ex-médecin aux Hôpitaux pour militaires de Saint-Jodard et de Paris; ex-médecin des Dispensaires antituberculeux de Paris et de la Seine.

REÇOIT

1, Avenue de la Gare, LAUSANNE
de 2 à 4 heures, samedi excepté, et sur rendez-vous
Spécialité: **Maladies des poumons**
Téléphone 46.16

MAISONS

en bois démontables, avec 4 pièces et vestibules et grand veranda
à vendre à prix avantageux.
S'adresser au constructeur
Ch. ALBINI, Lausanne, Téléphone 3420



Occasion

souliers militaires, ferrage fort
1re qualité série 40 à 44

à fr. 31.--

Envois par poste — Echange

ULYSSE CAMPICHE, Tunnel, 4, LAUSANNE

Biberol

Pommade capillaire de Mme Wetterwald fortifie le cuir chevelu, meilleur remède contre la chute des cheveux, frs. 3.50 le pot.

«BIBEROL» supprime les démangeaisons et empêche la formation des pellicules.

Biberella

Lotion capillaire de Mme Wetterwald essence incomparable pour nettoyer le cuir chevelu et pour activer la croissance des cheveux, fr. 3.50 le flacon. Fabrication par la seule fille et successeur de Mme Wetterwald: **Mme B. Kaiser**, droguerie Wetterwald, **BIBERIST** (Soleure). Vente contre remboursement et par des représentants ou dépôts. Fabrication unique du «Baume de Biberol» de Mme Wetterwald (Marque déposée) J.H.1242B.

Véritable baume merveilleux anglais, douzaine de flacons, 5 Fr., 1/2 tre fr. 4.50; 1 litre francs 9.—
HUILE D'HARLEM, contre calcul biliaire (gravelle) maladie du foie et hydropisie, 1/2 douz. de flacons, fr. 4.—; une douz. 6.30.
Envoi journalier par la Pharmacie C. LANDOLT, NESTSAL près Glaris.

„IDEAL“

est en effet la crème pour chasseurs „Ideal“ car elle donne non seulement aux bottes un brillant rapide et durable, mais conserve encore le cuir le rend souple et imperméable. Demandez expressément chez votre marchand de chaussures ou chez votre épicer, la célèbre „Ideal“ Boîtes de différents grandeurs. Seul fabricant G. Fischer, fabrique chimique de graisses et d'allumettes, Felberstorf (Zurich) fondée en 1860.

La Salsepareille Model

est un purgatif dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations. Elles paraissent meilleur marché mais sont de fabrication inférieure et n'ont jamais pu atteindre l'effet merveilleux de la Salsepareille Model. Celle-ci est le meilleur remède contre les maladies provenant d'un sang vicié et de la constipation habituelle: telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczémas, inflammations des parties, affections scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses, migraine, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon fr. 5.— La demi-bouteille 7.50 La bouteille pour la cure complète 12.— Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et commandez par carte postale directement à la PHARMACIE C. S. TRALE MOORE & MADLER, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, qui vous enverra gratis contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model. Dépôt à Sion: Pharmacie Durbelley.